

Para-Karaté

Public :

Ouvert aux candidats hommes ou femmes, âgés de plus de 18 ans, titulaires de la licence FFK pour l'année en cours, ainsi que d'un diplôme d'enseignement de niveau DAF minimum.

Intervenants : **Alain GEORGEON** (DESJEPS, 6^{ème} dan, enseignant, Responsable de la commission nationale Para-karaté) – **Fatah SEBBAK** (CQP 5^{ème} dan, champion d'Europe et vice-champion du monde Para-karaté catégorie fauteuil) - **Jacques DJEDDI** (DEJEPS 5^{ème} dan FF Karaté, enseignant karaté).

Objectifs :

Ce module spécifique para-karaté s'adresse aux enseignants de karaté et DA.

Il a pour ambition d'assurer une formation en direction des enseignants qui souhaitent accueillir, accompagner des personnes en situation de handicap dans leurs clubs.

Ce module est un avantage considérable pour développer et diversifier l'offre de pratique du club.

MODALITES D'ORGANISATION

Dates et lieux :

- Du 19 au 21 avril 2019
- CNE, 200 rue Hélène Boucher, 34170 Castelnau le Lez

Durée :

- 2 jours

Volume Horaire :

- 18 heures

Nombre de participants :

- 10 à 20 stagiaires

Coût Pédagogique :

- 150€

Frais annexes :

- Hébergement : 62,50€ la nuit + petit déjeuner
- Repas : déjeuner possible à 12€

Conditions d'inscriptions :

- Fiches de candidature à télécharger sur le site fédéral « onglet formation »

Contact :

- formation@ffkarate.fr

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travail pratique de mise en situation sur tatamis
- Travail en groupe avec supports pédagogiques

Contenus (compétences visées) :

● **Connaitre le public Para-Karaté pour anticiper son enseignement**

Connaissances des spécificités des handicaps
Connaissances des différentes structures et fédérations

Connaissance des aspects médico-sportifs et de leurs contraintes

● **S'approprier le contenu pédagogique**

Mise en situation pédagogique avec des groupes de personnes en situation de handicap

Conception, adaptation des exercices (kata...)

Régulation et évaluation de son action

● **Savoir programmer les séances pour planifier son enseignement**

Création et élaboration d'un programme d'enseignement adapté en cohérence avec son groupe (Pédagogie d'inclusion...)

Evaluations (compétences visées) :

- Mise en situation pratique
- Evaluation sur la base d'un bilan technique et pédagogique
- Attestation de fin de formation et labellisation